messe du pèlerinage, deux autres trains s'annoncent par le sourd grondement qui ébranle le coteau voisin.

Les Congréganistes finissent leurs chants, car les grosses voix d'hommes ont commencé à chanter puissamment le long de la route qui mène du train au Sanctuaire.

C'est la Société de Tempérance de l'Eglise St Pierre de Montréal, corps puissant et vigoureux dont l'âme vibrante et toujours jeune est le R. P. G. E. Villeneuve o. m. i.

Avec lui nous revoyons de vieilles connaissances et des fidèles du Cap: le Président de la Société, Mr J. C. Champagne; le maître de chapelle, Mr O. Champagne, assisté de Messieurs Bérard et Garant; le commandant des Zouaves, notre vieil ami et zélateur, Mr Bussières et combien d'autres auxquels la Vierge du Cap multiplie ses bénédictions depuis 10 ans.

Depuis notre arrivée ici, en effet, la Société de Tempérance vient en pèlerinage au Cap, fidèle à ses traditions et à sa confiance envers Notre Dame du Très-Saint Rosaire. Autrefois c'était sur le Beaupré ou le Trois-Rivières: aujourd'hui, avec un nombre toujours croissant, c'est par le Pacifique et la dévotion n'est pas en baisse.

L'an dernier, les Enfants de Marie et la Société de Tempérance formaient le joli nombre de 1700 pèlerins. En 1912, trois trains, de 900 passagers chacun, nous amènent 2702 visiteurs.

Le flot monte sans cesse, les chants se croisent, se succèdent, se mêlent et la foule grossit, grossit toujours. Et, chose remarquable en cet automne pluvieux, le soleil est clair et chaud.

A la dernière messe que célèbre le P. Villeneuve, le sanctuaire est bondé de monde : mais chacun safisfait au précepte du dimanche, et la Société de Tempérance satisfait elle aussi aux obligations de ses cérémonies particulières toujours siémouvantes : la réception des nouveaux membres et la décoration des plus méritants. Après le chant, soutenu par l'orchestre, sont décorés : R. Jubinville membre du Conseil et R. Lajeunesse membre de la Société.

La procession va bientôt commencer, mais auparavant arrivent encore de nouveaux pèlerins.